



Extrait du Union des Forces de Progrès

<http://fr.ufpweb.org/spip.php?article2399>

Les dirigeants du Front:Le décret de M'Baré est un retour à l'Agenda unilatéral, il ne nous concerne pas



Union des Forces de Progrès

Le Président en exercice du Front National pour la Défense de la Démocratie, Monsieur Boidjel Ould Hmeid déclare que le décret édité par le Président du Sénat, Monsieur M'Baré et le gouvernement de la Junte et relatif à l'ouverture des candidatures aux élections présidentielles est un retour manifeste à l'unilatéralisme absolu. C'est un retour à l'agenda unilatéral du 6/6 que l'Accord de Dakar avait complètement enterré. Le Front, précise le Président en exercice, ne se sent absolument pas concerné par un tel décret.

D'autre part, le dirigeant du Front et président du Parti Tawassoul, Monsieur Jemil Ould Mansour, déclare à son tour qu'il est étonnant qu'au moment où les Mauritaniens reçoivent les délégations de négociateurs, la Junte procède à la convocation du collège électoral. C'est plus que regrettable, précise-t-il, avant de d'exhorter les Partenaires et l'ensemble des acteurs politiques de sauver l'Accord de Dakar.

Il est à rappeler que la Junte et ses soutiens continuent à précipiter le pays vers la catastrophe. En effet, au moment où la situation économique du pays est plus que jamais compromise, au moment où l'Etat peine à verser leur salaire aux fonctionnaires, au moment où la situation sécuritaire échappe au contrôle de ceux qui en ont usurpé la responsabilité, le Général Aziz continue à foncer, tête baissée, vers le seul objectif qui vaille à ses yeux, à savoir, la légitimation de son coup d'Etat. Après moi, le déluge, semble-t-il penser.